

2007 0830-2003-2

© NewsPress 2007. Tous droits réservés.

 Fermer

CATEGORIE: International . O N G

 Imprimer

THEMES: International . Politique Internationale

 Consulter les communiqués similaires

ZONES GÉO. :

Organisme: **CICR Comité International de la Croix-Rouge**

### **Personnes portées disparues : plus d'efforts sont nécessaires**

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) saisit l'occasion de la Journée internationale des disparus, le 30 août, pour lancer un appel à la communauté internationale et l'inviter à renouveler son engagement en faveur des personnes portées disparues et de leurs familles.

En outre, le CICR publie un rapport intitulé Personnes portées disparues- une tragédie oubliée, qui attire l'attention sur le drame - trop souvent ignoré - que vivent les personnes dont on est sans nouvelles à la suite d'un conflit armé et d'autres situations de violence ainsi que leurs familles.

« Depuis que les hommes se font la guerre, des personnes disparaissent », a déclaré Pierre Krähenbühl, directeur des opérations au CICR, lors de la présentation de ce rapport au siège de l'institution à Genève.

Les personnes disparues ont toutes leur propre histoire, souvent tragique : que ce soit des personnes civiles capturées, enlevées ou arrêtées ; des prisonniers qui meurent en prison ou qui sont détenus dans des lieux secrets ; des victimes d'exécutions massives enterrées en toute hâte dans des tombes anonymes ; des hommes, des femmes et des enfants fuyant le conflit dans de grands déplacements de population et qui sont séparés de leurs proches pendant des années ; des soldats tués dont les restes ne sont pas traités avec dignité ou dont les dépouilles sont abandonnées sur le champ de bataille sans être identifiées.

« Plus d'efforts sont nécessaires, selon P. Krähenbühl. Il est impératif de faire face à cette tragédie et d'aider les dizaines de milliers de familles de disparus à faire la lumière sur ce qu'il est advenu de leurs proches. Ne pas savoir si un être cher est mort ou vivant provoque une angoisse indicible, de la colère et un profond sentiment d'injustice, et empêche les proches de faire le deuil et de tourner la page.»

Le rapport du CICR comprend des témoignages et des récits personnels exprimant la souffrance et le sentiment aigu de perte qui tourmentent les familles privées d'un être cher pendant de nombreuses années. « Même s'il ne reste qu'un squelette, cela m'est égal - je veux absolument retrouver mon fils », déclarait Guliko Ekizashvili, une Géorgienne sans nouvelles de son fils depuis sa disparition, il y a 14 ans, au cours du conflit armé qui a opposé la Géorgie à la région séparatiste d'Abkhazie.

P. Krähenbühl souligne qu' « il y a des mesures concrètes que les États et d'autres acteurs concernés peuvent prendre pour empêcher, en premier lieu, qu'une telle tragédie se produise. Souvent, ce qui fait défaut, c'est la volonté politique de s'attaquer au problème ». Il a également salué l'adoption, en décembre 2006, de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, un instrument juridique contraignant qui interdit cette pratique. « Le CICR encourage vivement les États à signer, ratifier et appliquer cet important traité le plus rapidement possible » a-t-il déclaré